

Force ouvrière, acteur de la vie contractuelle et du paritarisme

Karel Yon

Le colloque « Force ouvrière, acteur de la vie contractuelle et du paritarisme, fin des années 1950-début des années 1980 », organisé par le Centre d'histoire sociale de Paris I et la CGT-Force ouvrière les 11 et 12 décembre 2008 sur les « années Bergeron », fait suite à un premier rassemblement consacré aux « années Bothereau ¹ » et a fait appel à des sociologues, des politistes et des économistes, la diversité des approches disciplinaires soulignant le caractère particulier des décennies du « grain à moudre » (André Bergeron).

C'est en effet à partir des années 1960 que s'enclenche réellement l'institutionnalisation de la confédération, d'abord parce que « FO » commence à être mobilisée comme un sigle autosuffisant. De même qu'est relativisé le patrimoine commun de la « vieille CGT » est écartée l'éventualité de la fusion dans une organisation recomposée et souhaitée par les responsables de la FEN (Laurent Frajerman, « La FEN et FO : proximité revendicative et rupture politique, 1950-1970 »). FO construit alors sa légitimité propre en jouant un rôle majeur dans la contractualisation des relations sociales. En restituant les témoignages de responsables fédéraux et confédéraux, Michel Pigenet souligne la richesse et la complexité des trajectoires par lesquelles des individus ont pu se reconnaître dans le syndicalisme « réformiste » (« "Tout le boulot qu'on a fait..." ; regards rétrospectifs de quelques meuniers du social »). De la politique conventionnelle à l'assurance-chômage, des retraites complémentaires à la formation professionnelle, FO investit particulièrement la forme paritaire pour se faire reconnaître comme interlocuteur privilégié du patronat et des pouvoirs publics. S'il évoque surtout les rapports difficiles avec le premier gaullisme partisan, celui du RPF, Gilles Morin souligne d'ailleurs les relations étroites avec Georges Pompidou tout au long des années 1960 (« FO vue de droite, le cas gaulliste »). L'étude de FO apparaît ainsi comme un chantier indispensable à la compréhension du climat sociopolitique et des formes de régulation économique des Trente Glorieuses, ce à quoi ce colloque a commencé à s'atteler en multipliant les angles d'approche disciplinaires ou méthodologiques : dépouillement de publications, prosopographie, entretiens..., malgré le problème récurrent des archives d'une CGT-FO au fédéralisme marqué.

Le colloque a vu alterner les prises de parole de chercheurs et de « grands témoins », ce qui constitue une relative nouveauté pour cette organisation. C'est d'ailleurs dans la période étudiée que ce rapport difficile aux intellectuels, qui tranche avec les pratiques des centrales concurrentes, trouve ses racines. Le mandat d'André Bergeron (1963-89) coïncide en effet avec une redéfinition du « syndicalisme constructif », volontiers

¹ Michel Dreyfus, Gérard Gautron, Jean-Louis Robert (dir.), *La naissance de Force ouvrière. Autour de Robert Bothereau*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003.

planiste, gestionnaire et « socialisant », en un « syndicalisme pragmatique » revendiquant une distance plus grande vis-à-vis de l'État, des partis et des « idéologies² ». Après Michel Dreyfus au colloque de 2001, Stéphane Paquelin a souligné encore l'affaiblissement des liens avec la SFIO à travers la prosopographie d'une cinquantaine de responsables locaux, en montrant que les syndicalistes ayant adhéré après la scission furent moins souvent investis politiquement que la génération des fondateurs (« Les syndicalistes FO dans leur rapport au politique. Élément révélateur d'une culture d'organisation et de pratiques militantes »). François Lafon a cependant donné à voir la persistance de liens interpersonnels entre responsables FO et SFIO, pouvant se traduire par des échanges de services (« FO et les groupes socialistes d'entreprise, mi-1950-décennie 1960 »).

La distance aux idéologies politiques, centrale dans le syndicalisme « modeste » qu'incarnait André Bergeron, a longtemps entretenu l'idée d'une indigence intellectuelle de la CGT-FO et nourri en retour la méconnaissance par ses rivales de ses orientations (René Mouriaux, « L'engagement contractuel de FO au regard des pratiques CGT, 1950-1984 » et Frank Georgi, « La CFTC-CFDT et la politique contractuelle de FO »). Pourtant, à travers l'exemple de la formation professionnelle, Guy Brucey et Lucie Tanguy ont rappelé que le paritarisme était la forme pacifiée et instituée des relations de travail (« La formation au cœur du paritarisme, la position de FO »), bien que la fabrication de la « paix sociale » n'en apparaisse pas moins comme un combat et que Jacques Freyssinet montre que l'inclination du patronat à la négociation n'allait pas de soi (« FO et l'indemnisation du chômage (1958-1984) ») et que Danièle Fraboulet souligne l'importance de la structuration spécifique de l'UIMM (« L'UIMM et FO : premières approches »), confirmée par le témoignage de Gérard Adam.

Selon lui, pour que le paritarisme puisse être vécu comme un « îlot d'autonomie entre intérêt général et intérêts divergents des interlocuteurs sociaux », il fallait que s'autonomise un espace de la représentation grâce à la professionnalisation parallèle des négociateurs syndicaux et patronaux. Pour les syndicalistes, il fut sans doute d'autant plus investi que les comités d'entreprise décevaient et que la protection sociale constituait un cadre d'apprentissage de la gestion acceptable par le patronat, d'où l'isolement de FO dans l'après-mai 68 et sa réputation de « syndicat jaune » dans les milieux attachés à l'autogestion (Karel Yon, « La CGT-FO aux marges du mouvement ouvrier : reformulations idéologiques et isolement du milieu syndical dans les années 1970 »). Le cloisonnement de cet univers éclaire la trajectoire singulière des libertaires et anarcho-syndicalistes fidèles à FO (Georges Ubbiali, « FO considérée par ses minorités politiques. Le cas des anarchistes »). En recouvrant la délimitation légitime de l'économie et de la politique, l'acceptation indigène de la distinction entre syndicats et partis déconnecte l'action syndicale de toute perspective d'émancipation future, comme l'illustre l'abandon du projet de « régie coopérative » (Bruno Mahouche, « La Fédération FO des PTT : du projet coopératif à l'autonomie budgétaire, 1958-1973 »).

²Alain Bergounioux, *Force ouvrière*, Paris, PUF, 1982 ; Maurice Braud, « La CGT-FO et l'autogestion. Quelques remarques », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion. La dernière utopie ?* Paris, Publications de la Sorbonne, 2003, p. 271-286 ; Karel Yon, *Retour sur les rapports entre syndicalisme et politique : le cas de la CGT-FO. Éléments pour la sociologie d'un « monde de pensée »*, thèse pour le doctorat de science politique, université de Paris I, 2008.

Les pratiques de gestion et de négociation ont été largement abordées lors ces journées, les années 1960-1970 constituant une phase avancée de division du travail entre organisations syndicales, de même qu'entre syndicats et institutions de protection collective, dans la fabrication des revendications et du « progrès » social. Dans son témoignage, Antoine Faesch a avancé l'idée que « la gestion paritaire n'est pas une idéologie mais une machine-outil ». Si FO a pu faire l'économie de l'« idéologie », c'est en menant son action à partir des dispositifs donnés par ses interlocuteurs, comme l'illustre son attitude ambiguë à l'égard des ordonnances sur la Sécurité sociale (Michel Dreyfus, « FO et les ordonnances Jeanneney »), dont la présentation de Jean-Claude Lahaxe a offert une déclinaison locale (« FO à la tête de la Caisse d'allocations familiales des Bouches-du-Rhône »). La Confédération a pu peser dans ces dispositifs parce qu'existaient à l'extérieur des acteurs menaçant les pouvoirs politique et économique. Au plan local (Monique Rolland-Simion, « FO et la construction de conventions collectives départementales du tertiaire en Seine-Maritime (années 1960 et années 1970) ») comme au plan professionnel (Louis Botella et Gonzalo San Geroteo, « La politique contractuelle à la SNCF entre 1950 et 1984 »), les années 1970 peuvent ainsi apparaître comme un âge d'or de la négociation, avec une capacité d'influence dépendante de l'audience électorale et de l'implantation militante (Dominique Andolfatto et Dominique Labbé).

Le colloque a enfin été traversé par des interrogations sur la « culture » de l'organisation et les conditions d'un possible pluralisme dont Nicolas Hatzfeld a donné une idée en soulignant la relative homogénéité socioprofessionnelle (« FO Métaux à travers ses congrès : débats militants, portraits de groupe, 1948-1985 ») tandis que Patrick Mortal insistait sur le renouvellement générationnel ayant permis de capter, dans l'après-68, une certaine radicalité (« FO, de l'espoir d'une seconde scission de la CGT à de nouvelles pratiques. Le cas des arsenaux de terre »). Ces évolutions très différenciées, dont le cas de ce véritable État dans l'État analysé par Jeanne Siwek-Pouydesseau, donne une autre illustration (« Les fonctionnaires FO dans les années 1960 et 1970), soulignent l'importance du fédéralisme comme mode de régulation de l'hétérogénéité organisationnelle, cette dimension permettant de tenir ensemble l'extrême morcellement de FO et sa forte personnalisation, derrière son secrétaire général comme dans les relations internes.

Les identités et les pratiques, entretenues et valorisées par la logique fédéraliste et compensées par le « tuteur républicain » de l'ordre public social, pouvaient coexister tant que les grands principes d'une « économie mixte » (Marc Blondel) étaient objectivés dans les règles du droit et les institutions sociales, cette coexistence devenant plus ardue quand ces règles sont elles-mêmes mises en discussion au début des années 1980 (Valérie Avérous-Verclytte, « Force ouvrière et la construction des rapports de forces dans le domaine de la protection sociale, 1981-1984 »). C'est dans ce retour imposé au débat sur les principes, retour de la stratégie et de la politique, que prennent naissance les « années Blondel » au cœur, on le souhaite, d'un prochain colloque.